



Régularisation d'un étudiant admis par concours

Par **Opus28**, le **15/07/2018** à **11:54**

Bonjour je suis venu en France pour un concours d'entrée dans une école de formation privée. J'ai réussi le concours. Maintenant j'avais un visa de 3 mois. Je voudrais régulariser ma situation avec un titre de séjour. que faire? Dois je impérativement repartir au pays d'origine pour une nouvelle procédure visa étudiants? Aidez moi s'il vous plait

Par **amajuris**, le **15/07/2018** à **15:30**

bonjour,
ce lien devrait vous intéresser:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231>
selon ce lien, vous devez commencer par demander un visa long séjour dans un consulat de france.
un visa court séjour ,n'est pas prévu pour se maintenir sur le sol français.
salutations